

Arrêté n° 2021-167
portant proclamation des résultats de l'élection
des représentants des personnels de l'Université de la Nouvelle-Calédonie
au sein de la commission paritaire d'établissement

Vu le code de l'éducation et notamment son article L953-6 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 avril 1999 fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions paritaires d'établissement ;

Vu les statuts de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-144 du 3 novembre 2021 portant organisation des opérations électorales en vue de l'élection des représentants des personnels de l'Université de la Nouvelle-Calédonie au sein de la commission paritaire d'établissement ;

Vu le procès-verbal de déroulement du scrutin du 30 novembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement et les procès-verbaux d'élection par voie de tirage au sort pour les catégories A, B et C du groupe Bibliothèques,

La présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

ARRETE

Article 1 : Groupe AENES, corps des attachés d'administration de l'Etat - catégorie A

Ledit procès-verbal ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Nombre total d'inscrits : 6

Nombre total de votants : 6

Nombre total de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre total de suffrages exprimés : 6

La liste suivante a obtenu :

Liste	Nombre total de voix
UT-CFE-CGC	6

SONT PROCLAMES ELUES :

Titulaire : Laurence KERDONCUFF
Suppléant : Catheline MARTIN

Article 2 : Groupe AENES, corps des SAENES - catégorie B

Ledit procès-verbal ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Nombre total d'inscrits : 9

Nombre total de votants : 7

Nombre total de bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre total de suffrages exprimés : 5

La liste suivante a obtenu :

Liste	Nombre total de voix
UT-CFE-CGC	5

SONT PROCLAMES ELUES :

Titulaire : Camille VERBRUGGHE
Suppléant : Marie-Franceska DUFFAYET

Article 3 : Groupe AENES, corps des adjoints administratifs - catégorie C

Ledit procès-verbal ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Nombre total d'inscrits : 9

Nombre total de votants : 5

Nombre total de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre total de suffrages exprimés : 5

Les listes suivantes ont obtenu :

Liste	Nombre total de voix
UT-CFE-CGC	5

SONT PROCLAMES ELUS :

Titulaire : Yorhan MOURIN
Suppléant : Carmen TEMATAFAARERE

Article 4 : Groupe ITRF, corps des assistants ingénieurs, des ingénieurs d'étude et des ingénieurs de recherche - catégorie A

Ledit procès-verbal ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 2 titulaires – 2 suppléants

Nombre total d'inscrits : 20

Nombre total de votants : 12

Nombre total de bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre total de suffrages exprimés : 10

La liste suivante a obtenu :

Listes	Nombre total de voix
UT-CFE-CGC	10

SONT PROCLAMES ELUS :

Titulaires : Melody CASTEX / Sylvain AUGER-LEGER

Suppléants : Christophe PELLERIN-CORDELIER / Olivier FONTENEAU

Article 5 : Groupe ITRF, corps des techniciens recherche et formation - catégorie B

Ledit procès-verbal ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Nombre total d'inscrits : 7

Nombre total de votants : 6

Nombre total de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre total de suffrages exprimés : 6

La liste suivante a obtenu :

Liste	Nombre total de voix
UT-CFE-CGC	6

SONT PROCLAMES ELUS :

Titulaire : Valérie BATY

Suppléant : Lucinda WAISHITINE

Article 6 : Groupe ITRF, corps des adjoints techniques recherche et formation - catégorie C

Ledit procès-verbal ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Nombre total d'inscrits : 7

Nombre total de votants : 2

Nombre total de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre total de suffrages exprimés : 2

La liste suivante a obtenu :

Liste	Nombre total de voix
UT-CFE-CGC	2

SONT PROCLAMES ELUS :

Titulaire : **Léonard MAITRAN**

Suppléant : **Gisèle CHAZOULE**

Article 7 : Groupe Bibliothèques, corps des conservateurs en chef et des bibliothécaires – catégorie A

Ledit procès-verbal constatant le tirage au sort des membres représentants du personnel ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Effectif de fonctionnaires titulaires de cette catégorie : 3

SONT PROCLAMES ELUES :

Titulaire : **Célestine TARTAS**

Suppléant : **Marguerite BARET**

Article 8 : Groupe Bibliothèques, corps des assistants bibliothécaires – catégorie B

Ledit procès-verbal constatant le tirage au sort des membres représentants du personnel ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Effectif de fonctionnaires titulaires de cette catégorie : 3

SONT PROCLAMES ELUES :

Titulaire : **Julie BEDOURET**

Suppléant : **Nadine KONA-TIDJINE**

Article 9 : Groupe Bibliothèques, corps des magasiniers des bibliothèques – catégorie C

Ledit procès-verbal constatant le tirage au sort des membres représentants du personnel ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire – 1 suppléant

Effectif de fonctionnaires titulaires de cette catégorie : 4

SONT PROCLAMES ELUS :

Titulaire : François IWANE
Suppléant : Dynalva MOINRIBURU

Article 10 : Déroulement du scrutin

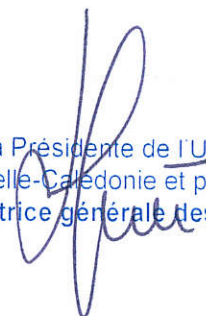
Le procès-verbal relatif au déroulement du scrutin est annexé à ce présent arrêté.

Article 11 : Exécution

La Directrice générale des services de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Nouméa, le 1^{er} décembre 2021

Pour la Présidente de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie et par délégation
La Directrice générale des services



Laurence MONTÉ-DÉPOND

ÉLECTION des représentants des personnels de l'UNC au sein de la commission paritaire d'établissement

Procès-verbal de déroulement du scrutin du 30 novembre 2021

Le scrutin est ouvert à 9 heures

Le bureau de vote est composé comme suit :

Présidente : Myren CARRERE-GEE

Assesseures : - Camille VERBRUGGHE
- Stéphanie RIVIERE

Déléguée de liste : Valérie BATY

Incidents de scrutin :

RAS

Le scrutin est clos à 16 heures

Nouméa, le 30 novembre 2021

Les assesseurs



La présidente du bureau de vote



